

Dénomination de voies

M. LE MAIRE, Rapporteur : Des opérations d'habitations groupées sont réalisées actuellement dans les secteurs des Torcols et des Relançons.

Il convient donc de dénommer deux nouvelles voies :

- l'une partant du chemin des Torcols et desservant l'ensemble immobilier en construction.

Suite à la proposition d'Habitat 25, promoteur, il est proposé de l'appeler **rue des Hauts de Saint-Claude**.

- l'autre partant du chemin de Bonnay et arrivant chemin du Préventorium pour laquelle il est proposé la dénomination : **chemin de l'Orée du Bois**.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces dénominations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.